

Places de jeux pour les enfants

Autor(en): **Dardel, Isabelle de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **45 (1972)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Places de jeux pour les enfants

23

1° En Angleterre

Des places de jeux dans le grand Londres

L'Angleterre est réputée pour ses magnifiques parcs publics et privés et on sait que les Anglais adorent les enfants «qui ont aussi besoin de jouer que de manger». Il n'est donc pas étonnant que, dès 1959, les responsables officiels des parcs de Londres se soient attachés à multiplier les places de jeu et améliorer celles qui existaient déjà. Aujourd'hui, elles offrent un éventail d'activités très variées et cela dans le climat le plus «permissif» qui soit.

Il s'est créé d'abord deux grandes places de jeux au nord et au sud de la Tamise. Puis on en a ouvert quatre nouvelles à la suite des expériences impressionnantes faites dans les places pilotes. Ces places de jeux dites non organisées, dans le gazon et la verdure, ne doivent pas être confondues avec les parcs anglais ordinaires dits organisés où il règne déjà, comme on sait, une grande liberté de mouvement. Les terrains mis à la disposition des enfants sont totalement libres; les animateurs ont pour mission de laisser cours à la fantaisie et au désir de changement de jeu de chaque enfant, sans restriction aucune. Ils sont là pour rendre les enfants heureux en canalisant simplement le jeu et les activités. Les autorités londoniennes, et c'est également le cas de grandes villes de Grande-Bretagne comme Birmingham et Bristol, ont choisi cette formule pour engager le plus grand nombre d'enfants possible à fréquenter les places de jeux. Les rues sont en effet devenues un danger permanent pour la sécurité des petits et des écoliers.

Moins d'accidents quand les enfants jouent sans direction

Les parcs ont naturellement des installations sanitaires et des endroits couverts ou fermés en cas de mauvais temps. Ils sont, en général, divisés en plusieurs aires d'activité. L'une d'elles est constituée en terrain d'aventure, avec des huttes en troncs, un terrain de construction et des cavernes. On ménage toujours un coin tranquille où les enfants peuvent se costumer, faire du théâtre, dessiner, modeler et peindre. Tous les parcs ont l'équipement de base, soit de grands et petits chars, des trolleys, des brouettes, des tennis de table, des baquets de zinc pour l'eau et le sable, des pots de peinture. L'approvisionnement de tout le matériel se fait régulièrement et avec générosité. Les accidents sont rares. Il est prouvé qu'ils sont beaucoup moins fréquents quand les enfants sont en prin-

cipe livrés à eux-mêmes que lorsqu'ils jouent sous la direction effective d'adultes. On apprend aux enfants à ne pas laisser de désordre sur la place et à ramasser les papiers et les détritrus.

Un point capital

La qualification technique mais aussi des qualités humaines

En règle générale, sauf en ce qui concerne les *Clubs de une heure*, dont nous parlerons par la suite, les parents ne sont pas admis sur les places de jeux. Vous en devinez la raison. Les animateurs n'arrivent pas à mener leur affaire comme ils l'entendent quand les parents sont là en nombre. Pourtant, quand il s'agit d'enfants handicapés, leur présence est admise. En effet, ils sont à même de collaborer avec les éducateurs en leur donnant des indications sur les possibilités d'action de leurs enfants. De toute façon, il est nécessaire que d'une façon ou d'une autre les animateurs soient en contact avec les pères et mères pour une meilleure compréhension des enfants.

Il n'est pas possible, sur le plan du site et de la nature, de disposer de la place idéale pour créer une place de jeux. Mais les Anglais pensent qu'il s'agit là d'un aspect secondaire du problème. L'important est de disposer d'un personnel avec les qualifications nécessaires sur le plan technique, mais aussi avec des qualités humaines qui ne sont pas l'apanage de chacun: la patience, la tolérance, alliées à la fermeté. L'animateur en chef sait que dans une population d'enfants il en va comme dans la société; les forts ont tendance à vouloir dominer les faibles. Aussi veillera-t-il à intervenir rapidement quand les choses commencent à se gâter. Il arrive qu'il ne reste plus qu'une solution, celle de renvoyer l'élément perturbateur. En période de pointe, il peut y avoir 300 à 400 enfants réunis sur une place de jeux. Il arrive donc qu'il faille se séparer de l'enfant qui empêche la bonne harmonie du groupe. Fait remarquable, la plupart du temps celui-ci demande rapidement à réintégrer la communauté.

L'enfant malheureux et solitaire, souvent incapable de jouer, est tout particulièrement entouré. Sensible à la sympathie d'un adulte, il lui marque bientôt de l'affection.

Trois conceptions de places de jeux à l'anglaise

Les clubs de une heure

Les places de jeux sont fréquentées par les enfants à partir de 5 ans. Récemment, il s'est créé les Clubs de une heure,

ouverts de 13 à 17 h. 30, tous les jours sauf le samedi et le dimanche, où les mères amènent leurs enfants en dessous de 5 ans, et y restent. Ces clubs ont tout de suite eu un énorme succès; ils correspondaient donc à un véritable besoin. Ils sont menés sous la responsabilité d'un personnel hautement spécialisé formé en général d'un animateur en chef et de trois assistants qui sont aussi chargés de s'occuper des mères. Certaines d'entre elles peuvent être formées pour devenir gardiennes. Le personnel n'est pas seulement trié sur le volet en fonction de sa formation professionnelle mais aussi de son talent à s'attacher les enfants. Finalement les éducateurs de ces clubs sont à tel point liés aux petits qui sont sous leur protection que le travail fait partie intégrante de leur vie personnelle. En outre, ils reçoivent une formation continue et intensive. Ils sont testés et constamment affirmés dans leur technique.

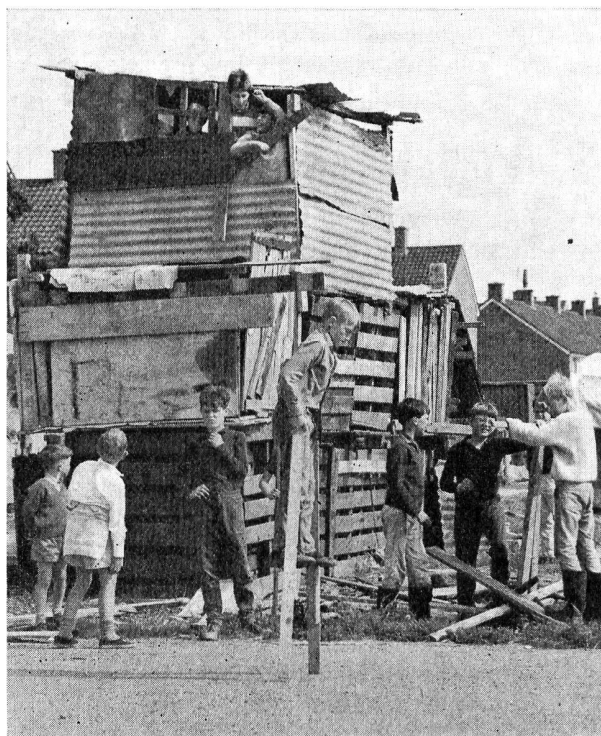
Les terrains d'aventure

C'est ce que nous appelons chez nous des places Robinson. La formule a fait florès à l'étranger. Mais sait-on que c'est un éducateur suisse, un Bâlois, qui en est l'initiateur, le créateur?

Un terrain d'aventure est un endroit où les enfants peuvent faire ce qui n'est plus permis ailleurs dans une société industrialisée où la ville et le trafic ont dévoré l'espace. Condition principale: la présence constante d'un animateur capable de déceler les intérêts profonds de l'enfant. Les possibilités d'activité sur un terrain d'aventure sont multiples. Constructions de cabanes, de murs, de forts, de maisons en rondins. Les enfants peuvent y faire des feux de joie ou un foyer pour rôtir des saucisses. Ils grimpent aux arbres, ils piochent, ils creusent. Sur la plupart des terrains d'aventure anglais tous les âges sont représentés. On peut dire qu'il y a des bébés à partir de 2 ans et demi jusqu'à des adolescents de 20 ans; et même des vieillards qui y trouvent leur plaisir.

C'est donc sur le «leader» que s'appuie toute l'organisation du terrain d'aventure. Il ou elle doit avoir la sympathie de tout le monde et tenir lieu de père, de mère, de policeman et de Robinson Crusoé. Son premier souci est d'écouter attentivement, de guider, d'aider les enfants, sans qu'il soit jamais question d'organiser, d'imposer une conception. Le «leader» tient lieu de moteur, de stimulant sans en avoir l'air... Il sait qu'il doit donner un conseil, un coup de main, mais aussi quand il doit se taire ou se retirer.

Les membres du corps enseignant, les parents sont invités à prendre contact avec l'animateur en chef. Souvent ils lui donnent de précieuses indications sur le comportement des enfants. En général, les animateurs, les maîtres et les parents, qu'il s'agisse de nouvelles colonies d'habitations ou d'anciens quartiers ont un esprit d'équipe et contribuent à la bonne entente générale.



A Harlow, place de jeux où les enfants peuvent improviser leur «bidon-ville».

Une seule règle, mais elle est essentielle sur le terrain d'aventure: Se conduire de façon à ne gêner personne. Le terrain d'aventure est ouvert jusqu'à 20 et 21 heures. Dans les périodes de vacances en particulier, il est primordial que les enfants ne soient pas contraints d'aller dans la rue pour continuer leurs jeux. Si les deux parents travaillent au-dehors, ce qui est généralement le cas, il n'y a en effet personne pour recevoir les enfants à la maison vers les 18 ou 19 heures.

Les enfants handicapés ont aussi droit à leur terrain d'aventure

Deux architectes anglais se sont spécialisés dans la mise sur pied de parcs pour petits handicapés. Le dernier en date est unique en son genre dans le monde car on a voulu lui imprimer dans la mesure du possible le caractère d'un terrain d'aventure. Il a été aménagé en 1970 dans



A Londres, place de jeux pour enfants.

le quartier résidentiel de Chelsea sur un secteur de l'un des plus grands et des plus beaux parcs privés de Londres. La maison qui se trouve au centre a été l'objet de l'étude la plus soignée puisqu'elle héberge des enfants mentalement et physiquement handicapés venant de plusieurs instituts de la ville. Il y a d'abord une grande cuisine où l'architecte a prévu des espaces suffisants pour les allées et venues des fauteuils roulants, un petit office et une chambre à provision. L'accès aux lave-mains et aux douches est facilité par des rampes. Il y a des établis et un

coin tranquille pour les enfants qui préfèrent écouter la lecture d'une histoire plutôt que de jouer dehors. Le terrain est joliment vallonné et arborisé, avec des gazons et un système de marches pour apprendre aux enfants à négocier un escalier. Il y a aussi des glissoires et du sable, de la terre et de l'eau en abondance. D'ailleurs une rivière artificielle surmontée d'un pont traverse le terrain d'aventure.

A Chelsea, un bâtiment étrange intrigue les visiteurs. C'est une tour en forme de silo, en acier de fibre de verre, au sommet de laquelle est creusée une piscine. Pourquoi l'avoir mise si haut? Pour permettre aux petits handicapés d'élargir leur champ de vision forcément restreint par les limites de leur corps et de leur vie quotidienne. De là-haut, ils voient ce qu'ils n'ont jamais vu, tout un quartier de Londres en surplomb avec ses toits et ses rues creusées en de profondes vallées. On sait aujourd'hui que comme tous les enfants du monde, les petits handicapés sont heureux et peuvent encore se développer en jouant. La création de Chelsea a été décidée et menée à chef lorsque des citoyens ont pris conscience de cette réalité désolante: les enfants handicapés lorsqu'ils reviennent à la maison après avoir passé quelques heures dans les instituts spécialisés de Londres, sont mis dans un coin et livrés à eux-mêmes. Les mères surchargées et surtout ignorantes n'arrivent pas à s'occuper d'eux comme il faudrait. Chaque semaine, 350 enfants handicapés physiquement et mentalement se récréent dans Chelsea.

2° En Suisse

Il y a une génération, les gosses pouvaient jouer partout

Pour jouer, il faut de l'espace, beaucoup d'espace. Or, dans nos villes, nos bourgs et même nos villages, il se rétrécit pour ainsi dire chaque jour, dehors et dedans. L'espace, ça vaut de l'or. Les chambres d'enfants dans la plus grande partie des immeubles locatifs sont minuscules. Souvent en forme de boyau, alors qu'elles devraient être carrées pour permettre aux enfants de jouer au milieu. On construit, on aménage comme si les gosses passaient leur temps à dormir. Dans nos logements modernes, les parents apprennent à leur progéniture, pour ne pas avoir d'histoires avec leurs voisins, à ne pas rire, à ne pas chanter, à ne pas se mouvoir avec bruit. C'est qu'à travers les

plafonds et les parois on entendrait une aiguille tomber si le silence existait. Il y a une génération seulement, les enfants pouvaient jouer, s'époumonner dehors dans les petites rues tranquilles, les venelles, les arrière-cours où il y avait des réduits, des bûchers, des murets, peut-être même des arbres pour jouer à cache-cache ou aux gendarmes et aux voleurs. Dans mon village, les coins et recoins, les escaliers de bois, les abris, les fontaines et les haies et même le ruisseau ont disparu sous le béton et l'asphalte. Mais où s'en est allé le bonheur d'antan ?



En Suisse, une place de jeux « Robinson », de Pro Juventute, à Heuried.

Il y a des exceptions. Ici et là un groupe d'habitations possède sa place de jeux pour les enfants et des collectivités publiques s'inquiètent de mettre sur pied des terrains pour la détente et les centres de loisirs. Mais c'est un réseau de centaines et de centaines de places de jeux vivantes, de parcs naturels qu'il faudrait aménager à travers toute la Suisse pour les petits enfants, les écoliers, les

adolescents, sans compter les adultes et les vieilles personnes qui y trouveraient aussi leur compte.

De plus en plus, heureusement, les blocs de maisons sont séparés par des surfaces de gazon, ô combien modestes. Mais l'œil seulement s'y repose car il est interdit au chien d'y mettre le nez, à l'enfant les pieds et aux grandes personnes d'y poser leur séant. Les mêmes interdictions jalonnent les promenades, les jardins et les parcs publics, si bien que par la force des choses le doux gazon verdoyant devient cause de récriminations, de gronderies et de larmes...

Le jeu, formateur de la personnalité

Le jeu revêt une importance capitale dans le développement de l'enfant et la formation de sa personnalité. L'en priver revient à rogner les ailes de ses rêves et de son imagination, à paralyser ses pulsions créatrices. Les petits nerveux, incapables de se fixer, les délinquants ont le plus souvent manqué de la chaleur et de la sécurité d'un foyer. Mais leurs difficultés caractérielles auraient été probablement atténuées s'ils avaient pu se décharger de leur agressivité et de leurs chagrins en jouant dans de bonnes conditions. Une idée fausse consiste à prétendre que seuls les petits enfants sont censés jouer (parce qu'ils sont incapables de faire autre chose). C'est faux. Les écoliers aussi, les adolescents doivent s'adonner aux jeux qui correspondent à leur âge. Les adultes aussi d'ailleurs. Le jeu maintient la souplesse physique et psychique, il entretient la rapidité des réactions. Les loisirs imposés par notre système économique, le cinéma, la télévision, la radio ne remplacent pas les jeux qui sont en prise directe avec notre moi. Ils représentent un monde d'expérience créatrice; ils conduisent aussi au rapprochement des hommes. Pensez un instant aux gens enfermés par petits groupes dans les grands immeubles, sans communications avec les autres. Un terrain de jeux et de loisirs bien compris pourrait faire sauter les barrières.

Des places de jeux qui font partie intégrante des plans de construction

Le bon sens voudrait que lors de la mise sur pied d'un nouveau quartier, d'un groupe d'immeubles ou simplement d'un bâtiment locatif des surfaces de jeux fassent obligatoirement partie intégrante des plans de construction. On sait par expérience qu'il est difficile sinon impossible de les réaliser après coup.

A cet égard, Copenhague a fait figure de pionnier. La législation exige que le maître de l'œuvre ou la coopérative de construction qui possède ou fait bâtir un immeuble prévoit au moins une place de jeux destinée aux jeunes enfants pour chaque tranche de huit appartements. C'est pourquoi aussi bien les vieux quartiers de la ville danoise que les nouvelles banlieues sont dotés d'un grand nombre de places de jeux extrêmement plaisantes et bien équipées. Une place de jeux doit être aussi peu mécanisée que possible et offrir les éléments naturels qui enchantent les enfants : l'eau, le sable, la terre, les troncs d'arbres. Ce qui ne signifie pas que le toboggan, le gim-gam et la balançoire n'y trouvent pas leur place. L'important est de protéger les tout-petits en leur ménageant des niches pour qu'ils ne soient pas bousculés.

Lucerne donne l'exemple

Au tout début de 1970, le canton de Lucerne légiférait en la matière. La loi exige maintenant que lors de la construction d'une maison locative de six appartements, le propriétaire réserve sur son terrain un emplacement assez grand, au soleil et à l'écart du trafic pour y aménager une place de jeux pour les petits. Celle-ci, en aucun cas, ne peut être détournée de son objectif. Si les circonstances locales rendent la chose impossible, le propriétaire versera à la commune une indemnité fixée de cas en cas comme participation à l'aménagement de places de jeux publiques.

La Suisse allemande à l'avant-garde

Tout le monde n'a pas attendu les directives des pouvoirs publics pour se mettre à l'ouvrage. A Zurich, une équipe de jeunes pères de famille habitant un groupe de nouvelles habitations ont créé de toutes pièces un terrain de jeu, le «Sonnengarten», pour leurs enfants. Quand nos gosses auront-ils tous leur «jardin du soleil»? Le même phénomène s'est produit à Lichtensteig (Saint-Gall) et à Weinfeld, en Thurgovie, au cours de ces deux dernières années. Des dizaines et des dizaines de pères accomplissant des centaines et des centaines d'heures de travail pendant leurs loisirs ont fait à leur progéniture le plus beau cadeau du monde, un petit paradis terrestre. Les autorités ont mis le terrain à disposition et donné un subside. Des communes dans d'autres districts ont imité ces initiatives paternelles si bien que plusieurs nouvelles places de jeux seront prêtes cet été.

La nouvelle formule

Le Centre communautaire de jeux et de loisirs réunit les gens de tout âge

Le temps des loisirs ira croissant. Il modifiera la société comme celle-ci a été modifiée par l'industrialisation. Dans cette perspective et pour des raisons de politique familiale surtout, on va vers la place de jeux destinée en même temps aux petits enfants, aux écoliers, aux adolescents et aux adultes jeunes et vieux. Elle doit avoir 10 000 m² au minimum. Il en existe à l'étranger dans des styles différents. A Hambourg, à Cologne, aux Etats-Unis (celle de Minneapolis est célèbre) sous forme de gigantesques parcs naturels où des centaines de familles rôtiennent en plein air leurs saucisses, qui sous un arbre séculaire, qui à l'orée d'un boqueteau. Il y en a aussi dans les pays nordiques, en Suède, au Danemark, la «Skrammellegeplads», en Angleterre l'«Adventure Playground» autrement dit la place de jeux Robinson dont nous avons parlé dans la première partie de cet article. En principe, il s'agit d'un terrain de jeux à surfaces mouvementées où les enfants construisent des huttes, des baraques et même des pavillons avec le matériel et les outils qui sont mis à leur disposition.

Chez nous, à Bâle, à Berne, à Zurich, la place de jeux Robinson est devenue un Centre communautaire et de loisirs. Il englobe à la fois le terrain de construction style Robinson avec ateliers, un théâtre en plein air et des locaux destinés aux différents clubs artistiques et de divertissement, une bibliothèque, des salles de musique et de conférence, des places de jeu et de sport, des niches qui mettent les tout-petits à l'abri des jeux souvent violents de leurs aînés. Il y est également prévu des emplacements et des pistes en dur pour rouler (patins à roulettes, etc.), des surfaces de gazon, des promenades et des bancs... et si possible une piscine couverte.

Il va de soi qu'un centre de cette envergure nécessite la présence d'animateurs travaillant à plein temps et d'un personnel spécialisé. En Allemagne, dans le Pays de Hesse, il s'en est créé qui sont des lieux de rencontre et de culture et grâce auxquels on espère freiner l'exode de la population rurale vers les villes.

En Suisse aussi, ces centres communautaires sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important. Ils contribuent à «réhumaniser» une société désemparée par un mode de vie anarchique et à resserrer les liens familiaux. Le canton de Zurich possède cinq de ces centres poly-

valents. A Heuried, la place Robinson attire en un seul week-end 5000 personnes, autrement dit quelques centaines de familles avec grands-pères et grand-mères. A Wollishofen, trois artistes (des peintres zurichois) se mettent à la disposition des enfants pour les faire dessiner et peindre. Le centre de loisirs de Seebach, ouvert il y a quelques mois, a recruté les enfants et les adolescents qui précédemment traînaient dans les rues et leur offre ce que ni la maison ni l'école n'avaient pu leur donner jusqu'ici. Le directeur veille à ce que les adultes ne se montrent pas autoritaires à l'égard des jeunes qui eux-mêmes doivent apprendre à se conduire avec mesure vis-à-vis de leurs aînés. De l'avis de cet éducateur, seule la coexistence des groupes d'âges différents aboutit à des résultats positifs. Tôt ou tard les groupements formés uniquement de jeunes se dissolvent.

Pro Juventute, précurseur d'une politique de places de jeux et de Centres de loisirs

Les initiatives de Pro Juventute ont non seulement porté leurs fruits en Suisse mais encore à l'étranger où de nombreux pays d'Europe et d'outre-mer se sont appuyés sur les recommandations de ses spécialistes et leur vaste expérience.

Chez nous, un très grand nombre de collectivités publiques

et d'organisations privées ont fait appel à son service des loisirs. A Zurich, en collaboration avec le service des parcs et promenades de la ville, Pro Juventute a mis sur pied une planification coordonnée des centres de loisirs. Les aménagements par groupes d'âge, pour des raisons qui ressortissent à la sociologie et à la pédagogie, en sont bannis car le système contribue à la séparation des hommes et à aggraver les discriminations et le conflit des générations. Ils sont remplacés par des installations destinées à toutes les catégories d'âge et d'occupations. Cette formule présente, en outre, d'immenses avantages sur le plan financier et en matière d'urbanisme. C'est aussi Pro Juventute qui jusqu'à présent s'est chargé de la formation et du perfectionnement des animateurs. Leur recrutement et leur formation professionnelle posent des problèmes importants à cause, précisément, de la «civilisation des loisirs» dans laquelle nous entrons. Il faudra pouvoir disposer, dans un proche avenir, d'un grand nombre d'animateurs qualifiés, non seulement pour travailler dans les centres communautaires de jeux et de loisirs mais encore dans les villages de vacances, les places de camping et les lieux de villégiature.

De toutes parts on demande au service des loisirs de Pro Juventute d'étudier le problème et de proposer des solutions.

Isabelle de Dardel

Echec à la dispersion des constructions

Le délai référendaire concernant la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, du 8 octobre 1971, est échu le 13 janvier 1972. Il est probable que le Conseil fédéral mette cette loi en vigueur lors de ces prochains mois. Il s'agit là d'un tournant qui fera date dans l'histoire de l'urbanisation: indépendamment du droit cantonal et communal, il ne sera plus possible de construire n'importe où. La dispersion des constructions en dehors des zones à bâtir et du périmètre du réseau des canalisations appartiendra au passé, à condition, bien sûr, que cette nouvelle loi sur la protection des eaux soit appliquée partout. La délimitation des zones à bâtir définie dans la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution n'a pas pour but de lutter contre la dispersion des constructions. Le législateur était avant tout conscient que la protection des eaux ne serait économiquement pas réalisable si chacun

était autorisé à construire où bon lui semble. Mais la concentration des constructions qui se fera dans l'intérêt de la protection des eaux sera bénéfique pour le développement futur de notre pays.

Mais il ne faut pas s'illusionner: les dangers n'en sont pas tous écartés pour autant. Certaines zones à bâtir et certains plans directeurs de canalisations sont encore beaucoup trop grands. La dispersion des constructions se poursuivra dans ces territoires trop vastes. Il existe encore un autre danger non négligeable: la création de nouvelles zones à bâtir et de nouveaux plans directeurs de canalisations dans des communes qui souhaitent voir s'implanter les constructions plus ou moins partout. Si le règlement d'exécution de la loi sur la protection des eaux n'empêche pas de tels abus, le risque d'une dispersion des constructions légalement «autorisée» subsistera. L'intention du législateur en serait faussée. Dans l'intérêt de la protection des eaux et, indirectement, dans l'intérêt de l'urbanisation future, il est nécessaire de faire échec à la dispersion des constructions.